
Pologne : hausse du salaire des mineurs de charbon

Description

Le consortium public PGG, principal producteur de charbon polonais, a consenti une hausse de 6 % du salaire des mineurs, alors que ces derniers menaçaient de lancer une grève de grande ampleur. Les autorités se sont également engagées auprès des syndicats à limiter les importations de charbon en provenance de Russie.

Cette hausse de 6 % équivaut à environ 400 zlotys (soit 93 euros) supplémentaires par mois pour chaque mineur, qui seront versés rétroactivement à compter de janvier 2020. L'opération coûtera 270 millions de zlotys par an à PGG. Les salariés, eux, réclamaient 12 % de hausse et n'excluent pas de lancer de nouvelles négociations ultérieurement. Dans l'immédiat, ils ont renoncé à leur grande manifestation, prévue le 28 février à Varsovie.

Outre la question de leur rémunération, les mineurs tenaient à protester contre la hausse substantielle, depuis quelques années, des importations de charbon russe qui, selon eux, met leur activité en danger. Une semaine auparavant, des mineurs avaient bloqué des trains transportant du charbon russe et avaient même déversé certains chargements devant les bâtiments du Premier ministre Mateusz Morawiecki. Aujourd'hui, les syndicats de mineurs disent donner jusqu'au 21 avril au gouvernement pour proposer une solution à cette concurrence que constituent les importations.

La Pologne, seul pays de l'UE à ne pas avoir signé en décembre 2019 les engagements communautaires concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050, se trouve dans une situation assez inextricable au regard de sa transition énergétique. Le PiS (parti au pouvoir) a pris quelques mesures en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air et encourage les investissements dans les énergies éolienne et solaire, mais sa stratégie énergétique reste confuse. Le 21 février, le ministre polonais du Climat, Michał Kurtyka, a bien déclaré que le charbon était appelé à jouer un rôle d'accroissant dans le mix énergétique du pays. Mais une élection présidentielle se profile (mai 2020) et le vote des mineurs n'est pas à négliger.

Sources : *Polskie Radio, RMF24, Notes from Poland, EnergyWorld.com.*

date créée

26/02/2020

Champs de mots

Auteur-article : Pierre Smutek